

NOUS RASSEMBLER PLUTOT QUE NOUS DIVISER

Niort, le 6 aout 2021

Après l'adoption par le Parlement de la généralisation du Pass sanitaire, approuvé dans ses grandes lignes par le Conseil Constitutionnel, **l'UD CGT des Deux Sèvres tient à faire connaître son point de vue.**

La mise en place de ce dispositif va durcir les conditions pour l'ensemble des travailleurs-euses, conforter le risque de discrimination dans l'emploi et confirmer la remise en cause des principes de liberté de circulation et d'anonymat. Dans le même temps, nous réaffirmons la position de la CGT sur la vaccination, progrès sanitaire et social partout dans le monde qui reste pour l'heure la seule solution pour combattre efficacement la pandémie mais sur ce sujet comme sur d'autres, la conviction est préférable à la contrainte.

Car aujourd'hui concrètement, les vaccins ne sont toujours pas disponibles partout sur le territoire ; les listes d'attente sont très longues et les personnels de santé mobilisés depuis des mois dans les laboratoires, officines et autres vaccinodromes ont eux aussi le droit de bénéficier et de profiter de leurs congés estivaux. Comment donc pouvoir imposer ce Pass en sachant pertinemment qu'il est impossible dans un temps aussi court de répondre aux injonctions du Président ?

Le gouvernement impose aujourd'hui aux salarié(e)s le Pass avec menace de sanctions à la clé :

- suspension du contrat de travail entraînant l'arrêt immédiat des rémunérations et la non possibilité d'avoir des indemnités
- recours à l'utilisation des congés payés pour « régulariser la situation du salarié »
- refus de l'accès aux structure de santé et médico-sociale pour les non détenteur du pass
- possibilité d'affecter les travailleurs sur un autre poste non soumis à l'obligation vaccinale (lequel ? avec quelle rémunération ? en prenant la place d'un autre salarié ?)

Il est intolérable de faire reposer la faute sur le monde du travail alors que depuis des décennies, les politiques successives n'ont eu de cesse que d'affaiblir et de détruire l'hôpital, la sécu, la recherche, l'éducation et les services publics. Il est donc plus que jamais indispensable de sortir la santé des mains de la finance. Il est urgent de lever les brevets sur les vaccins pour permettre aux populations des pays les plus pauvres de la planète d'y accéder et arrêter ainsi l'enrichissement continu des groupes pharmaceutiques.

De même, clouer au pilori les soignants est purement scandaleux alors qu'il y a un an à peine ; ils devaient soigner les malades sans protection, sans moyens, en revenant même lorsqu'ils étaient malades. C'est de moyens supplémentaires dont ils ont besoin pour soigner au mieux les patients.

Mais Macron l'a redit le 12 juillet dernier dans son intervention, il ne taxera pas les plus riches, pas davantage les dividendes des grands groupes. Pour mémoire, en 10 ans la fortune des milliardaires a été multipliée par 7 quand le SMIC horaire l'a été par 1.1. **La grande stratégie de l'état et du patronat fonctionne à merveille pour servir allègrement le capitalisme.**

La CGT 79 vous invite à ne pas vous laisser enfermer dans une situation où le Président s'emploie grandement à nous opposer les uns aux autres. Pendant que le peuple se déchirera, le gouvernement pourra œuvrer sans encombre à la tâche que les puissants lui ont confié, particulièrement la récupération de nos conquies sociaux.

Continuons à lutter ensemble (travailleurs-euses, jeunes, retraité(e)s, privé(e)s d'emploi) contre l'imposition du Pass sanitaire et afin d'exiger des moyens supplémentaires pour l'hôpital et l'ensemble des services publics !

Nous vous invitons à signer et à faire suivre la pétition nationale contre le pass sanitaire au dos du tract.

Merci à l'UD CGT 16 pour l'inspiration du tract

Pétition contre la loi sanitaire et les régressions sociales à venir.

Comment justifier qu'un pass sanitaire permette :

- de discriminer à l'embauche ou de suspendre le salaire parce qu'ils-elles ne sont pas vacciné-e-s ?
- de refuser des patient-e-s dans les hôpitaux pour la même raison ?
- d'instaurer un contrôle et une surveillance généralisés sur la population et de diviser la population entre vacciné-e-s et non vacciné-e-s ?

En même temps, peut-on accepter que la casse de l'hôpital public continue ? Que la crise soit payée, non pas par les multinationales et les plus riches qui en ont profité, mais par tous les autres, notamment les travailleur-euse-s, les jeunes, les chômeur-euse-s, les retraité-e-s ? Une vaccination large et massive est nécessaire pour combattre la pandémie, ainsi qu'une autre politique, juste et démocratique. Nous, signataires, nous opposons à la loi sanitaire et aux régressions sociales à venir.

Nous exigeons :

- Après le vote du parlement le 24 juillet, le retrait de cette loi et de l'état d'urgence sanitaires ;
- des moyens financiers et humains bien plus importants dans les hôpitaux publics et les Ehpad, un débat et une information d'ampleur, des possibilités de se faire vacciner sur le temps de travail, une couverture bien plus importante des centres de vaccination et les embauches nécessaires pour permettre des conditions de travail respectueuses des exigences sanitaires ;
- la levée des brevets au sein de l'Organisation mondiale du commerce pour la solidarité internationale et la santé publique ;
- l'abandon des lois et projets sur l'assurance chômage et les retraites.

Lien pour la pétition : <https://www.cgt.fr/actualites/sante/mobilisation/petition-loi-sanitaire-et-regressions-sociales-venir>